



OFFRE DE STAGE ARCHITECTE-URBANISTE

Habiter les espaces ruraux de la Manche

L'association

Créés par la loi sur l'architecture de 1977, les C|A.U.E. (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) sont des associations spécifiques regroupant l'État, les différentes collectivités territoriales ainsi que les acteurs socio-professionnels impliqués dans l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Au plan local, le C|A.U.E de la Manche a été mis en place par le Préfet et le Président du Conseil général en 1991. Son statut associatif en fait un organisme autonome, régi par une assemblée générale et un conseil d'administration dont la composition a été déterminée par décret.

Le C|A.U.E est un outil au service d'un territoire, de ses habitants, des institutions, des élus et de ses acteurs. Ses missions sont de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage par des actions de conseil, de sensibilisation, de formation et d'information.

Lorsqu'il accompagne des communes qui le souhaitent sur leurs projets d'aménagement, la collectivité demeure bien la responsable du projet, le C|A.U.E n'intervenant qu'en ressource pour l'aide à la décision, la structuration du dossier et l'organisation des appels d'offre.

De la petite à la grande échelle, pour le particulier ou pour la collectivité, l'objectif du C|A.U.E est la promotion et l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans le respect des principes du développement durable.

Les quatre missions définies par les statuts

Conseiller les collectivités : être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Conseiller les particuliers : fournir aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions, leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans se charger de la maîtrise d'œuvre.

Former : contribuer directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement.

Informier / sensibiliser : développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, scolaires, amateurs) dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Description de l'environnement professionnel

Le C|A.U.E de la Manche rassemble une équipe pluridisciplinaire de 15 personnes : 1 directeur, 1 responsable administrative, 1 assistante de direction, 1 secrétaire, 1 documentaliste, 1 graphiste, 1 géomaticienne, 1 thermicien, 3 architectes-conseillers, 2 paysagistes-conseillers, 2 urbanistes-conseillers.

2, place Général de Gaulle
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 20 77
courrier@caue50.fr

www.caue50.fr

OFFRE DE STAGE ARCHITECTE- URBANISTE

Habiter les espaces ruraux de la Manche

CONTEXTE DU STAGE

Le C|A.U.E mène une réflexion sur les formes urbaines du territoire, avec différents partenaires et collectivités. Un groupe de travail est en cours de constitution à l'initiative de la direction départementale des territoires et de la mer, rassemblant les EPCI, le Département et la Région. Son objectif est d'élaborer un référentiel d'opérations à l'échelle du territoire, qui interroge les notions suivantes :

- Sobriété foncière et densité ;
- Qualité du cadre de vie ;
- Gouvernance et conduite de projet ;
- Planification urbaine : mise en oeuvre du SRADDET, des PLUI, ...

PROFIL RECHERCHÉ

- Niveau Master en architecture avec une spécialisation dans l'aménagement du territoire ou l'urbanisme.

MISSIONS DU STAGE

Vous contribuerez à l'élaboration d'un référentiel sur les formes urbaines rurales. Une première base sera constituée à partir d'exemples proposés par les membres du groupe de travail. Elle a vocation à être enrichie par un travail d'investigation sur le terrain.

Avec l'appui de l'équipe du C|A.U.E, vos missions consisteront à :

- Réaliser une bibliographie sur les sujets de la sobriété foncière, de la qualité urbaine et de l'adaptation au changement climatique ;
- Identifier des opérations susceptibles d'intégrer le référentiel ;
- Réaliser un photo-reportage de ces opérations ;
- Constituer une grille d'analyse des projets ;
- Illustrer les potentialités d'évolution (requalification, densification, renaturation...), le cas échéant.

Les rendus pourront prendre la forme de cartes, photographies, croquis, etc.

Dans le cadre de ces missions, vous serez amené(e) à accompagner les conseillers de l'équipe dans les réunions, les sorties de terrain et à rencontrer les acteurs du territoire.

CONDITIONS

- Stage de 4 à 6 mois (durée à préciser avec le stagiaire) à partir du printemps 2024 ;
- Encadrement assuré par 2 urbanistes-conseillers ;
- Gratification selon le montant minimum légal en vigueur à la date du stage ;
- Présence hebdomadaire de 35 heures en moyenne sur la durée du stage ;
- Déplacements professionnels fréquents dans le département de la Manche (Permis B obligatoire, usage de 3 véhicules de service partagés) ;
- Possibilité de bénéficier de l'accès au restaurant inter-administratif.

CANDIDATURE

À transmettre par mail courrier@caue50.fr

CONTACT ET INFORMATIONS

Emmanuel Fauchet, directeur du C|A.U.E de la Manche
Marion Gobin et Arnaud Dolley, urbanistes-conseillers du C|A.U.E de la Manche
tél. 02 33 77 20 77



2, place Général de Gaulle
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 20 77
courrier@caue50.fr

www.caue50.fr

